



# COUPON CAC LARGE 60

---

## TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le produit émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2 / Fitch : A / Standard & Poor's : A au 7 septembre 2015), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et du Garant.

COUPON CAC LARGE 60 est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- ✎ **Période de commercialisation** : du 28 septembre 2015 au 9 octobre 2015. La commercialisation du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
- ✎ **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé. Le souscripteur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé.
- ✎ **Éligibilité** : contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptes-titres. La présente brochure décrit les caractéristiques de COUPON CAC LARGE 60 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.

## Objectifs d'investissement

# COUPON CAC LARGE 60

Avec **COUPON CAC LARGE 60**, l'investisseur s'expose au marché actions français. Le montant de remboursement du produit est conditionné à l'absence de défaut de l'Émetteur et du Garant et à l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« l'Indice »). Cet indice est calculé dans l'ensemble de la brochure dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an.

Période de commercialisation : du 28 septembre au 9 octobre 2015

### Caractéristiques de **COUPON CAC LARGE 60** :

- Un mécanisme de remboursement automatique anticipé permet à l'investisseur de récupérer l'intégralité de son capital initial majoré d'un coupon de 8,00 % au titre de l'année, dès lors qu'à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial.
- Chaque année, l'investisseur recevra un coupon de 8,00 % au titre de l'année écoulée, si à la Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial et si le cas de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment.
- A l'échéance des 10 ans, le 23 Octobre 2025, si le remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, l'investisseur reçoit :
  - ▶ Son capital initialement investi majoré d'un gain de 8,00 % au titre de l'année écoulée, si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, ou
  - ▶ Son capital initial, si le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial, ou
  - ▶ 100 % de la valeur finale de l'Indice, si le niveau de clôture a baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial. **L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital pouvant être égale au maximum à 100 % de son investissement.**
- Le gain est plafonné : afin de bénéficier d'un remboursement du capital à l'échéance si l'Indice n'enregistre pas de baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions.

Dans l'ensemble de cette brochure, le terme « Niveau Initial » utilisé désigne la moyenne des niveaux de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER, tel que déterminé par l'Agent de Calcul, pendant la Période de Détermination du Niveau Initial, du 28 septembre 2015 au 9 octobre 2015.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du support **COUPON CAC LARGE 60**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 9 octobre 2015 jusqu'à la Date d'Echéance (le 23 octobre 2025) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 9 octobre 2015 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance **COUPON CAC LARGE 60** peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support **COUPON CAC LARGE 60** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

# Avantages & Inconvénients

## Avantages

---

- À l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, et si le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initialement investi.
- Chaque année, de l'année 1 à 10, si le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit un coupon de 8,00% au titre de l'année.
- De l'année 1 à 9, si à l'une des Dates d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initialement investi.
- **COUPON CAC LARGE 60** bénéficie d'un Niveau Initial optimisé, calculé comme la moyenne des niveaux de clôture sur 10 jours ouvrés.

## Inconvénients

---

- **COUPON CAC LARGE 60** présente un **risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) et **à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial). Le rendement de **COUPON CAC LARGE 60** à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de 60 % de son Niveau Initial.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 10 ans.
- L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé dividendes réinvestis, net d'un montant forfaitaire de 5 % par an.
- Le gain maximum de l'investisseur est plafonné à 8,00 % au titre de l'année y compris en cas de hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER supérieure à 8,00 % par rapport à son Niveau Initial. Il ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (effet de plafonnement du gain).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque sur le remboursement) ou à **une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) **de l'Émetteur et du Garant**.
- Le Niveau Initial de **COUPON CAC LARGE 60** est calculé comme la moyenne des niveaux de clôture sur 10 jours ouvrés, ce qui ajuste le niveau du point d'entrée dans l'Indice.



## Facteurs de risques

### Facteurs de risque

---

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

# Mécanisme

## Mécanisme annuel de remboursement automatique anticipé

Si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit :

**L'intégralité de son capital initial + un coupon de 8,00 % au titre de l'année**

## Mécanisme du coupon conditionnel annuel

A chaque Date d'Observation Annuelle, si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

**un coupon de 8,00 % au titre de l'année  
soit un taux de rendement annuel de 8,00 %\***

Dans le cas contraire, aucun coupon ne sera dû.

## Mécanisme de remboursement final

A l'échéance, le 9 Octobre 2025, on observe la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER par rapport à son Niveau Initial :

- Si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

**Capital initial x 108,00 %**  
*L'investisseur récupère le capital initialement investi plus un coupon de 8,00 % au titre de l'année écoulée.*

- Si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER a baissé de plus de 20 % mais n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

**Capital initial**  
*L'investisseur récupère le capital initialement investi.*

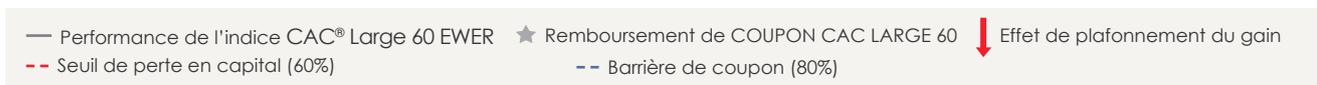
- Si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER a baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

**Capital initial diminué de la baisse de l'Indice**  
*L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance pouvant être égale à 100 % de son investissement.*

(\*) Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

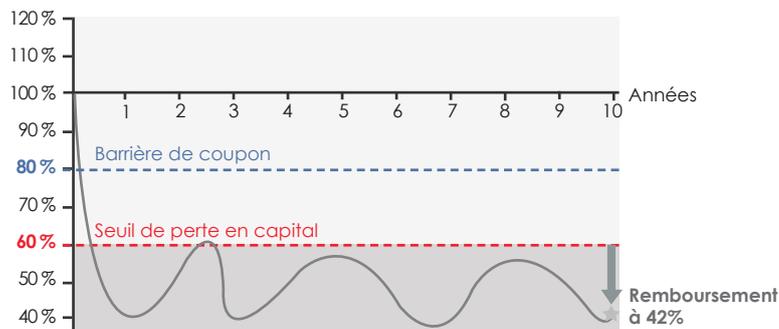
# Illustrations

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.



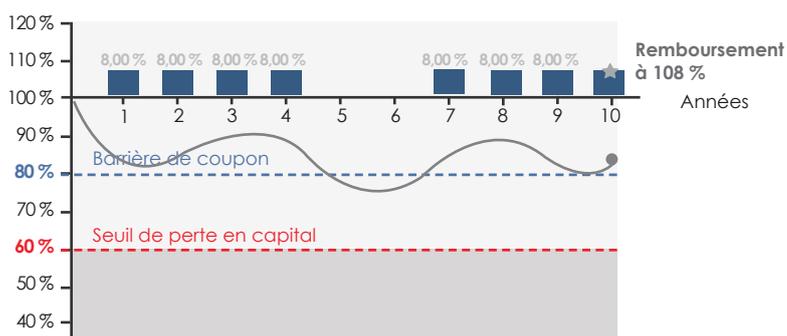
## Scénario défavorable : baisse de l'Indice supérieure à 40 % par rapport à son Niveau Initial à l'échéance

- Le niveau de clôture de l'Indice a baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial lors des années 1 à 9 : l'investisseur ne reçoit aucun coupon au titre de ces années.
- À l'échéance, le niveau de clôture de l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son Niveau Initial (-58 %) : l'investisseur reçoit le capital initial diminué de la perte de l'Indice, soit 42 % de son capital initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital partielle.
- Somme des coupons perçus = 0 %**
- Valeur de remboursement = 42 % du capital initial**
- Total perçu = 42 %, soit un TRA\* de -8,30 %**



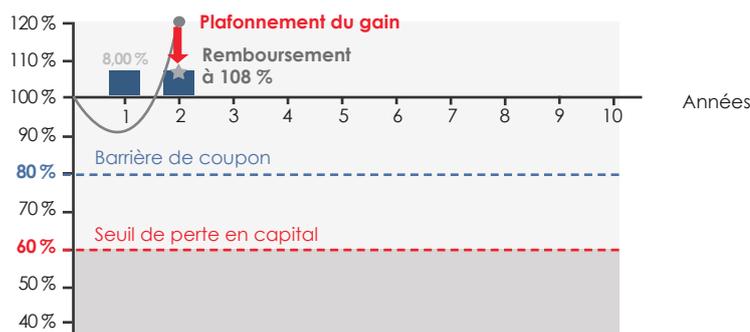
## Scénario médian : baisse de l'Indice de moins de 40 % par rapport à son Niveau Initial à l'échéance

- Le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 20% par rapport à son Niveau Initial lors des années 1 à 4 et 7 à 9 : l'investisseur reçoit chacune de ces années un coupon de 8,00 %.
- En années 5 et 6, le niveau de clôture de l'Indice a baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur ne reçoit donc pas de coupon au titre de ces années.
- À l'échéance, le niveau de clôture de l'Indice n'a pas baissé de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit un coupon de 8,00 % au titre de cette année plus l'intégralité du capital initial, soit 108 %.
- Somme des coupons perçus = 56 % (8,00 % \* 7 années)**
- Valeur de remboursement = 108,00 % du capital initial (100 % + 8,00 % pour l'année 10)**
- Total perçu = 164 %, soit un TRA\* de 6,42 %**



## Scénario favorable : hausse de l'Indice en année 2 et plafonnement du gain

- A l'issue de l'année 1, le niveau de clôture de l'Indice est en baisse de moins de 20 % par rapport à son Niveau Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 8,00 % au titre de l'année écoulée.
- A l'issue de l'année 2, le niveau de clôture de l'Indice est en hausse par rapport à son Niveau Initial (+ 20 %) : le mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit son capital initial plus un coupon de 8,00 % au titre de l'année écoulée, soit 108,00 %.
- Somme des coupons perçus = 16 % (8,00 % \* 2 années)**
- Valeur de remboursement = 108,00 % du capital initial (100 % + 8,00 % pour l'année 2)**
- Total perçu = 116 %, soit un TRA\* de 7,99 % contre un TRA\* de 9,53 % en cas d'investissement direct dans l'indice CAC® Large 60 EWER. Le gain est donc plafonné à 8,00 % par an.**



(\*) Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

# Informations sur l'Indice

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015.

Il est équipondéré et regroupe les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. L'indice bénéficie d'une diversification sectorielle importante, sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

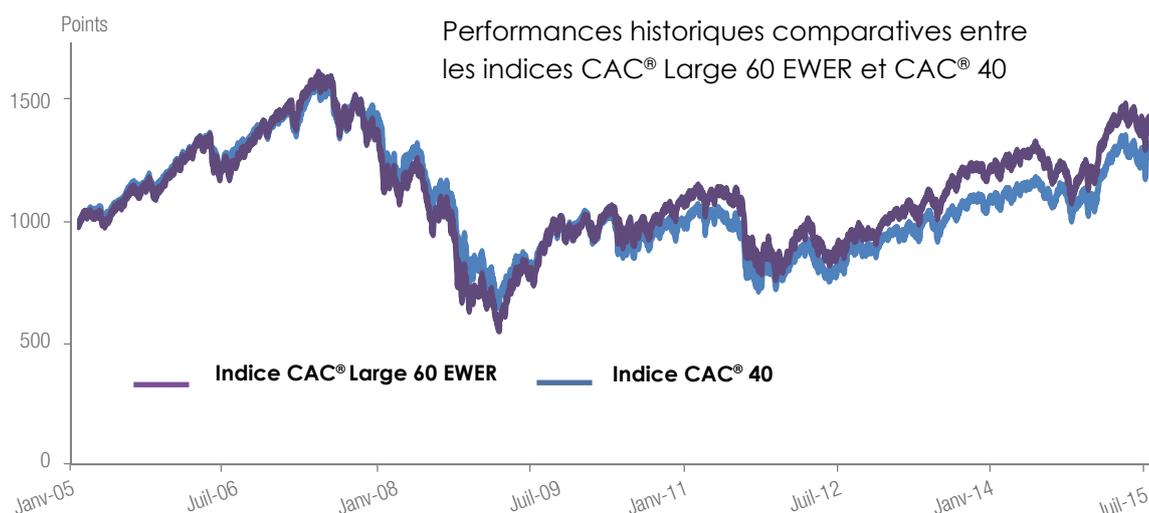
L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par action en retenant un montant forfaitaire proportionnel de 5 % par an.

## ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER (BASE 1000)

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

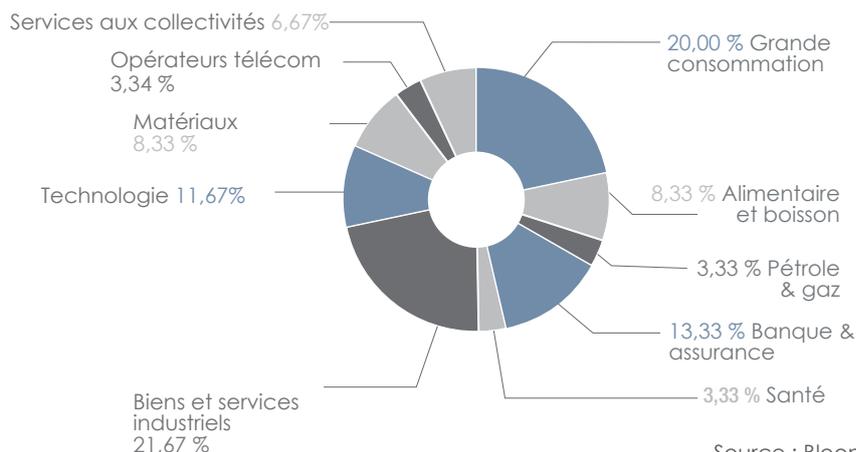
**Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.**



Performances comparatives (au 01/09/2015) :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	2,61%	34,22%	32,59%	11,42 %
Indice CAC® 40	3,69%	33,05%	30,09%	2,64 %

Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2005-2008) au 1<sup>er</sup> septembre 2015

## RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER



Source : Bloomberg au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

# Fiche technique

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Nature juridique	Obligation de droit français
Émetteur	Natixis Structured Issuance (les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis SA)
Garant	Natixis S.A. (Moody's : A2 / Fitch : A / S&P : A au 7 septembre 2015)
Période de commercialisation	Du 28 septembre 2015 (9h00) au 9 octobre 2015 (17h00)
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0012951812
Valeur Nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans maximum
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index) calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Prix de souscription	100 %
Période de Détermination du Niveau Initial	Du 28 septembre 2015 au 9 octobre 2015
Date d'Émission et de Règlement	23 octobre 2015
Dates d'Observation Annuelle	10 octobre 2016, 9 octobre 2017, 9 octobre 2018, 9 octobre 2019, 9 octobre 2020, 11 octobre 2021, 10 octobre 2022, 9 octobre 2023, 9 octobre 2024
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	24 octobre 2016, 23 octobre 2017, 23 octobre 2018, 23 octobre 2019, 23 octobre 2020, 25 octobre 2021, 24 octobre 2022, 23 octobre 2023, 23 octobre 2024
Date d'Observation Finale	9 octobre 2025
Date d'Échéance	23 octobre 2025
Niveau Initial	Désigne la moyenne des niveaux de clôture de l'Indice, tel que déterminé par l'Agent de Calcul, pendant la Période de Détermination du Niveau Initial.
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des Instruments Financiers en offrant une fourchette maximale de cotation achat/vente (Bid/Ask) de 1 % sur demande de tout porteur d'Instruments Financiers par le biais de son intermédiaire financier.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Négociation, le Jour de Négociation suivant. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur ( <a href="http://www.equitysolutions.natixis.com">www.equitysolutions.natixis.com</a> ).
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société ») sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe Natixis.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,47 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, compte-titres

## AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Natixis qui commercialise le produit COUPON CAC LARGE 60.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de COUPON CAC LARGE 60 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. COUPON CAC LARGE 60 est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 19 juin 2015 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°15-285 (le « Prospectus »). Le Prospectus et les Conditions Définitives de l'émission datées du 25 septembre 2015 sont disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site dédié de Natixis ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. NATIXIS est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

## AVERTISSEMENT EURONEXT

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

## NATIXIS

Ingénierie financière, Equity Markets  
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 005 004 424 euros  
Siège social : 30, avenue de Pierre Mendès-France - 75013 Paris  
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524